



Nouvelle campagne pour aider les citoyens à faire valoir leur droit à l'éducation

Paris, 8 décembre — Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) de l'UNESCO lance une campagne visant les jeunes intitulée [#WhosAccountable](#) (#QuiEstResponsable) pour soutenir l'application du droit des personnes à l'éducation, en amont de la Journée des droits de l'homme, célébrée le 10 décembre.

Dans près de la moitié des pays du monde, les citoyens n'ont à l'heure actuelle pas la possibilité de poursuivre leurs gouvernements en justice lorsque ceux-ci ne respectent pas le droit à l'éducation. Pourtant, tous les pays ont ratifié au moins un des traités relatifs aux droits de l'homme garantissant certains aspects du droit à l'éducation. Ce droit est également garanti par 82 % des constitutions nationales dans le monde. Cependant, seulement 55 % des pays autorisent les citoyens à poursuivre leur gouvernement en justice en cas de violation du droit à l'éducation. À ce jour, des actions en justice n'ont été intentées par des citoyens que dans 41 % des pays.

« Le rôle des jeunes est essentiel pour contraindre les gouvernements à faire face à leurs responsabilités en ce qui concerne l'offre d'une éducation équitable de qualité », souligne la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'éducation, Mme Koumbou Boly Barry. « Le Rapport GEM montre que nous pouvons travailler ensemble pour améliorer les systèmes éducatifs et prendre notre part à la réalisation de notre objectif relatif à l'éducation. Rejoignez-nous pour nous aider à exhorter les gouvernements à garantir l'application du droit à l'éducation ».

Dans les pays où cela est possible, les actions en justice ont entraîné la modification de textes de lois et de politiques injustes. Ainsi, le pouvoir judiciaire a incité la Colombie à mettre en place la gratuité de l'éducation primaire et secondaire. En Argentine, une hausse des dépenses pour l'éducation pré-primaire a été obtenue. En Inde, les tribunaux ont permis l'intégration scolaire des enfants touchés par le VIH/SIDA, tandis qu'en Afrique du Sud ils ont contribué à l'amélioration de l'infrastructure scolaire.

« Les gouvernements sont responsables du droit à l'éducation », indique le Directeur du Rapport GEM, M. Manos Antoninis. « Si les gouvernements ne tiennent pas leurs engagements, nous devrions pouvoir faire valoir notre droit à l'éducation devant la justice. Sans cela, les traités internationaux relatifs aux droits n'ont pas plus de valeur que le papier sur lequel ils sont imprimés ».

Le lancement de la campagne coïncide avec celui de la [version consacrée aux jeunes](#) du Rapport GEM 2017-2018 sur la Reddition de comptes, lequel démontre le pouvoir des jeunes, capables

de contraindre leurs gouvernements à assumer leurs responsabilités en ce qui concerne la garantie d'une éducation équitable de qualité.

En 2006, des étudiants chiliens ont entamé une vague de manifestations contre la privatisation et la ségrégation socioéconomique de l'éducation, qui a débouché sur l'introduction par le nouveau gouvernement de la plus importante réforme de l'éducation depuis 30 ans, visant à contrecarrer certains des effets les plus néfastes de la privatisation. En 2016, la gratuité des frais de scolarité a été étendue aux étudiants les plus pauvres inscrits dans certaines catégories d'établissements d'enseignement supérieur.

« Il n'y a pas de formule unique pour faire valoir son droit à l'éducation », explique Camila Cocina, qui a participé au mouvement étudiant au Chili. « La seule façon de déclencher des transformations profondes est de s'organiser collectivement, d'identifier les principales revendications et de lancer une dynamique par différents moyens : occuper les rues, négocier avec les parties prenantes, débattre, convaincre et apprendre. Dans une entreprise collective comme celle-ci, tout le monde est nécessaire, mais personne n'est indispensable ».

Les manifestations qui ont eu lieu en 2015 en Afrique du Sud sous le cri de ralliement #FeesMustFall (les frais doivent baisser) constituent le plus important soulèvement étudiant qu'ait connu le pays depuis 1976. Dénonçant le fait que les plus pauvres étaient laissés de côté sans bénéficier d'aide financière pour accéder à l'enseignement supérieur, elles ont abouti au gel des frais de scolarité et à l'examen de diverses solutions possibles. L'une des recommandations publiées en novembre 2017 prévoit la mise en place de prêts étudiants dont le remboursement ne commencerait qu'une fois que les revenus des bénéficiaires auraient atteint un certain niveau.

« Le progrès n'est jamais aussi inatteignable qu'on ne le croit », en conclut Dylan Barry, qui a dirigé l'équipe spéciale de recherche économique des manifestations étudiantes #FeesMustFall à l'Université sud-africaine du Witwatersrand en 2016. « Le combat pour réparer notre système d'enseignement supérieur se poursuit, mais les manifestations #FeesMustFall illustrent bien le pouvoir dont disposent encore les étudiants ».

Les gouvernements doivent garantir l'applicabilité du droit à l'éducation. Au moins trois conditions sont nécessaires pour augmenter les chances d'y parvenir : la sensibilisation du public au droit à l'éducation, le soutien juridique apporté par les organisations de la société civile et les actions menées pour obtenir des protections complémentaires des droits des personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables. [Pour en savoir plus et se joindre à la campagne, cliquez ici.](#)

Contact médias : Kate Redman +33(0)671786234 k.redman@unesco.org

[Note aux rédacteurs](#)

Rejoignez la conversation en ligne @GEMReport / #WhosAccountable / #QuiEstResponsable

[Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation](#) (Rapport GEM) est conçu par une équipe indépendante et publié par l'UNESCO. [World Education Blog](#) / [Blog de la Educación Mundial](#)